



# Tous acteurs de notre alimentation !

*Projet Alimentaire Territorial*

Lundi 6 septembre 2021 - **Compte rendu**

**Temps n°2 d'ateliers : Tous acteurs pour accompagner l'ensemble des acteurs de la filière agricole et alimentaire au changement vers une alimentation saine, durable et locale**

## **Atelier n°1 : Des outils pour produire davantage en filière courte**

*Quels dispositifs et démarches mettre en œuvre pour accompagner la filière agroalimentaire (producteurs et transformateurs) pour tendre vers une agriculture durable et locale ?*

### **Intervenants :**

Laurie Labelle, Responsable du service installation-transmission, Chambre d'agriculture de la Somme  
Juliette Saillard, Chef de service de la Somme, SAFER Hauts-de-France  
Joséphine Lecerf, Conseiller foncier, SAFER Hauts-de-France

**Juliette Saillard et Joséphine Lecerf, *Les missions de la SAFER : accompagner l'accès au foncier***

### **Les objectifs :**

- Protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers, favoriser l'installation, le maintien et la consolidation des exploitations agricoles : en 2020, la SAFER a enregistré près de 280 candidatures sur seulement 60 attributaires. Elle a accompagné 11 projets d'installation de jeunes agriculteurs dont 5 en polyculture élevage et 1 en bio.
- Concourir à la diversité des paysages et protéger les ressources naturelles par le biais notamment de la réalisation d'études foncières,
- Contribuer au développement durable des territoires ruraux : protéger les ressources en eau et préserver les surfaces en Agriculture Biologique,
- Observation foncière, veille foncière et assurer la transparence du marché foncier rural.

**Laurie Labelle, *Point Accueil Installation Transmission (PAIT), un outil au service des producteurs***

**Les objectifs :** créer une porte d'entrée unique pour tous les porteurs de projet et les cédants en dispensant des conseils individuels et collectifs à l'installation (de l'émergence du projet à la transmission). En Hauts-de-France, 2 415 installations ont été aidées sur 9 ans soit 268 installations annuelles, 19% se trouvent dans la Somme. 59% des reprises sont familiales.

## **Les échanges :**

### **UNE PRESSION FONCIÈRE IMPORTANTE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE**

Une problématique a été évoquée, celle de l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes au vu du manque de disponibilité et de ressources. Il semble aujourd'hui nécessaire de protéger le foncier agricole et de s'adapter aux évolutions du marché.

### **FACILITER LES INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE, UN ENJEU**

Un deuxième enjeu s'est dégagé lors de ces échanges. Il est dû à plusieurs constats : une nécessité de renouveler les générations sur un territoire où la population est vieillissante, des installations et des

transmissions complexes notamment du fait des prix de cessions élevés et un enjeu de diversification : comment laisser une chance à de plus petites structures et à de jeunes agriculteurs ?

Il faut savoir que depuis 2018, 25% des installations sont en diversification et deux tendances se dégagent : le circuit court et la transformation.

Différents outils ont été proposés :

- **Des moyens fonciers** : préserver les terres agricoles et constituer des réserves foncières. Il y a sur le territoire de nombreuses petites surfaces à valoriser et intéressantes pour développer des projets de diversification,
- **Des moyens humains** : accompagner et conseiller,
- **Des moyens financiers** : obligation de compensation agricole depuis 2014. Faciliter la recherche de main d'œuvre, rendre le métier d'agriculteur plus attractif et faciliter le travail par des équipements performants et innovants.

Des initiatives et des outils restent encore à trouver.

### LES PISTES SUR LESQUELLES NOUS POUVONS TRAVAILLER :

- Établir et rétablir un dialogue entre les structures qui possèdent du foncier afin de croiser demandes et disponibilités et faciliter de nouvelles installations. Il est rappelé qu'il ne faut pas oublier que les collectivités sont également un point d'entrée dans cette aide au foncier et à l'installation.
- Prendre en compte la consommation du territoire. Il est rappelé que le marché doit être viable aussi bien pour le consommateur que pour le producteur. Il semble important de dynamiser et de faire évoluer cette chaîne pour l'adapter aux enjeux actuels du territoire.